



Numéro 167 - Février 2012

Agreste Franche-Comté- n° 167 - Février 2012

## Structure des exploitations agricoles



Photo SRISE



recensement agricole 2010

### Les grandes exploitations, principal moteur de l'agriculture

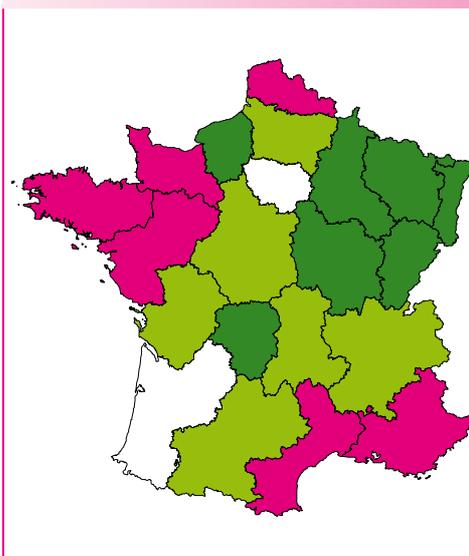
Malgré la baisse du nombre d'exploitations, l'agriculture franc-comtoise a réussi à maintenir son potentiel productif et, de ce fait, a mieux résisté que dans nombre de régions de la métropole. Les grandes exploitations s'affirment de plus en plus comme le moteur de l'agriculture, tant au niveau local que national. Ce sont elles qui développent leur potentiel de production, qui augmentent leur surface utilisée... Si le tout laitier fait aujourd'hui moins recette, c'est encore dans cette spécialisation que les installations de nouveaux chefs d'exploitation sont les plus nombreuses en Franche-Comté. Quant aux petites exploitations, bien que leur nombre ait fortement diminué en dix ans, elles permettent de maintenir une présence agricole dans le milieu péri-urbain.

Entre 2000 et 2010, soit en l'espace d'une décennie, l'agriculture a évolué : baisse du nombre d'exploitations, agrandissement des unités, professionnalisation de la main d'œuvre. La Franche-Comté s'inscrit complètement dans cette

évolution.

En 10 ans, l'agriculture franc-comtoise a perdu près de 20% de ses exploitations moyennes ou grandes, soit la même proportion qu'au niveau national. Parallèlement, la

### Dynamisme de l'agriculture de l'Est de la France



Les scores de chaque région sont calculés par rapport à la moyenne métropolitaine sur trois thèmes : évolution du nombre d'exploitations moyennes et grandes, évolution de leur SAU, évolution de leurs UTA totales.

Scores par rapport à la moyenne métropolitaine

- inférieur à la moyenne
- autour de la moyenne
- supérieur à la moyenne
- moyenne

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

ferme franc-comtoise moyenne est de plus en plus vaste, dépassant aujourd'hui les 100 ha. Elle est maintenant presque aussi étendue que la ferme haut-normande moyenne. Mais surtout en gagnant 19 ha (en moyenne) en dix ans, elle a grandi autant que la ferme francilienne moyenne.

Quant à l'évolution de la main d'œuvre agricole totale, mesurée en unités de travail annuel (UTA), la Franche-Comté fait partie des régions qui ont le mieux résisté, avec une perte de 18% en dix ans contre - 20% au niveau national mais bien loin des pertes enregistrées dans des régions telles que celles du pourtour méditerranéen.

Enfin, en conservant à peu près sa surface agricole et son cheptel bovin (- 18 000 têtes, soit - 3%), l'agriculture franc-comtoise appelée auparavant « professionnelle » (moyennes et grandes exploitations aujourd'hui) a réussi à s'adapter tout en maintenant son potentiel productif quasi intact. Elle s'inscrit ainsi dans une dynamique nord-est, qui voit son évolution se démarquer clairement du grand ouest, du nord et du bassin méditerranéen marqué par les activités viticole et primeur.

### Les grandes exploitations entraînent la production agricole régionale

Parallèlement à l'augmentation de leur taille moyenne, les exploitations ont vu leur potentiel de production progresser. Ce dernier – mesuré par la production brute standard (cf. encadré page 5) – s'est accru de 7% sur la période 2000/2010 pour les exploitations pérennes<sup>1</sup> (exploitations existantes en 2000 et 2010 et pouvant être identifiées de façon certaine par un même identifiant). Cet

accroissement est principalement dû, comme au niveau national, aux seules grandes exploitations. Ce sont elles qui tirent la production agricole régionale. 300 exploitations ont même changé de catégorie, passant du statut de moyenne exploitation à grande au cours de la décennie. Elles ont ainsi accru leur surface utilisée de 7 500 ha au total, leur cheptel de 12 500 UGB dont 9 000 bovins mais l'ont fait en gagnant en productivité puisque l'emploi agricole n'a pas

augmenté. A l'inverse, les exploitations qui sont restées petites ou même moyennes ont au mieux maintenu leur potentiel (pour les moyennes) ou même vu leur potentiel s'éroder de 20% (pour les petites).

De plus, le mouvement de passage d'exploitation individuelle à un statut d'exploitation en forme sociétaire se confirme pour les exploitations de taille moyenne ou grande. Cependant, le choix du

#### Renforcement du poids des grandes exploitations

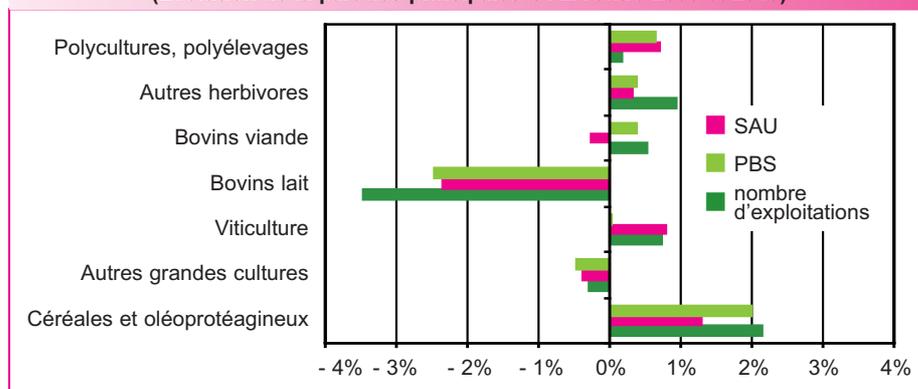
type 2010 \ type 2000	Petite	Moyenne	Grande
Petite	SAU : - 8,7% PBS : - 18,5% UTA : - 15,7%	SAU : + 44,7% PBS : + 138,4% UTA : + 11%	non significatif
Moyenne	SAU : - 58,1% PBS : - 83,2% UTA : - 53,7%	SAU : + 7,2% PBS : - 0,6% UTA : - 5,8%	SAU : + 31,8% PBS : + 58,5% UTA : + 7,0%
Grande	non significatif	SAU : - 7,1% PBS : - 42,0% UTA : - 21,7%	SAU : + 17,0% PBS : + 15,3% UTA : - 0,2%

Source : Recensements agricoles 2000 et 2010 - champ des exploitations pérennes entre 2000 et 2010

*Note de lecture : les grandes exploitations de 2000 qui le sont restées en 2010 ont augmenté leur SAU de 17% en moyenne et leur PBS de 15,3%. Les petites exploitations de 2000 qui sont toujours classées parmi les petites en 2010 ont perdu 8,7% de SAU en moyenne et 18,5% de PBS*

#### Le poids du bovin lait diminue

(Evolution de la part des principales OTEX entre 2000 et 2010)



Source : Recensement agricole 2010 - champ des moyennes et grandes exploitations

<sup>1</sup> Grâce à l'utilisation de l'identifiant issu du répertoire SIRENE ("Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements"), répertoire dans lequel, à terme, toutes les exploitations agricoles devraient être inscrites, il est possible de réaliser un suivi des exploitations dans le temps. Les changements intervenus dans les dix dernières années peuvent ainsi être mesurés pour plus de 4 000 exploitations moyennes ou grandes en 2000, soit plus d'une sur deux.

statut sociétaire, GAEC ou EARL (même si d'autres formes existent mais elles restent encore marginales) semble répondre à des critères humains davantage qu'à des critères agricoles, même si les EARL restent encore « petites » par rapport aux GAEC (109 ha de moyenne pour les EARL contre 167 ha pour les GAEC, 1,9 équivalent temps plein de travail pour les premières contre 2,9 pour les seconds).

**Le tout laitier fait moins recette**

Avec une baisse de plus de 13 000 vaches en dix ans, le troupeau laitier franc-comtois a certes diminué mais dans des proportions largement moindres que durant la période intercensitaire précédente (- 51 000 laitières entre 1988 et 2000). En revanche, le nombre d'exploitations spécialisées dans cette production a fortement diminué, passant de 4 700 à 3 570 unités (moyennes et grandes exploitations) sur la période mais avec un maintien du potentiel productif régional. Les exploitations qui le pouvaient ont été amenées à se diversifier, combinant lait/viande, polyculture/polyélevage, voire même en se spécialisant en grandes cultures. Le nombre d'exploitations aujourd'hui spécialisées en grandes cultures s'est maintenu et, parmi les moyennes et grandes exploitations suivies entre 2000 et 2010, plus de 150 ont changé d'orientation économique pour se consacrer principalement aux grandes cultures. Au passage, 11 000 bovins ont disparu, la SAU de ces exploitations a diminué de 2 000 ha et la force de travail nécessaire a fondu de 120 équivalents temps plein.

Malgré cela, l'élevage bovin lait reste la première caractéristique

de l'agriculture franc-comtoise. A l'intérieur, les deux systèmes (lait conventionnel ou lait pour fabrications de produits sous signes de qualité) cohabitent avec leurs caractéristiques propres assez marquées et des localisations géographiques assez distinctes : Haute-Saône et Territoire de Belfort pour le lait conventionnel et Doubs et Jura pour le lait AOP/AOC. Si le troupeau moyen en vaches laitières et la référence laitière moyenne sont assez proches dans les deux systèmes, la surface utilisée et le cheptel (en UGB) sont relativement différents, de l'ordre de + 20% pour le lait conventionnel. En système de lait sous signe de qualité, les exploitations restent très spécialisées : troupeau laitier, peu de polyculture. En système de lait conventionnel, les exploitations, dont la surface est en moyenne 20% plus élevée, peuvent disposer d'un atelier bovin viande et d'une production céréalière parfois importante (vente ou auto-consommation). Ceci explique pour partie que le potentiel de production global moyen apparaît comme très largement supérieur dans le système de lait conventionnel (135 000 € en moyenne contre 104 000 € pour le

système lait AOP/AOC), parce qu'elles se sont diversifiées.

**Fort renouvellement de la population exploitante**

L'agriculture régionale évolue, les exploitants agricoles aussi. A la tête d'exploitations de plus en plus grandes, ils sont de mieux en mieux formés et en fort renouvellement<sup>2</sup>.

Sur les 6 300 moyennes et grandes exploitations que compte l'agriculture franc-comtoise en 2010, plus d'une sur cinq (22% exactement) ont un chef d'exploitation qui a pris la direction de sa première exploitation depuis 2001. Même si ces 1 400 installations ne sont, loin s'en faut, des installations ex nihilo, elles permettent de renouveler les générations dans l'agriculture locale et assure l'avenir à moyen terme de cette agriculture. En effet, ces chefs d'exploitations sont nettement plus jeunes que la moyenne puisque 3 sur 4 ont moins de 40 ans. Avec leurs coexploitants, ils représentent une population de plus de 1 200 trente-naires ou moins qui assureront le futur de ces exploitations.

**Portrait des exploitations laitières en 2010**

Champ : moyennes et grandes exploitations	Lait conventionnel	Lait AOP/AOC	Toutes exploitations laitières	Toutes exploitations
Nombre d'exploitations	1 070	2 500	3 570	6 270
Troupeau moyen en vaches laitières	49	43	45	31
Référence laitière moyenne (hectolitres)	2 620	2 400	2 466	1 707
PBS moyenne (k€)	135	104	113	127
SAU moyenne (ha)	110	91	97	101
UGB moyenne	124	102	109	100

Source : Recensement agricole 2010 et quotas laitiers 2010-2011

<sup>2</sup> On assimilera la prise de direction à une installation même si les deux concepts ne sont pas totalement identiques. En effet, dans le questionnaire du recensement, on s'intéresse à la prise de direction de la première exploitation agricole qui n'est pas forcément l'exploitation recensée. D'autre part, on ne s'intéresse qu'au chef d'exploitation ou au 1<sup>er</sup> coexploitant et non à l'ensemble des coexploitants. Enfin, la prise de direction peut être le fait de personnes qui travaillaient déjà sur l'exploitation en tant que main-d'œuvre familiale ou conjoint non coexploitant ou même coexploitant et qui ont ensuite accédé au statut de chef d'exploitation ou de 1<sup>er</sup> coexploitant.

Ces installations sont également le fait de personnes de plus en plus diplômées. Parce que la conduite d'une exploitation agricole est aujourd'hui de plus en plus technique et requière des qualités de gestionnaire, rien d'étonnant à ce que plus d'un millier de nouveaux chefs d'exploitation de moins de 40 ans, soient détenteurs d'au moins un BEPA, d'un baccalauréat ou BTA, voire même de diplômes supérieurs et ont pour la plupart bénéficié d'une dotation jeunes agriculteurs.

**Le Doubs et l'élevage bovin : champions des installations**

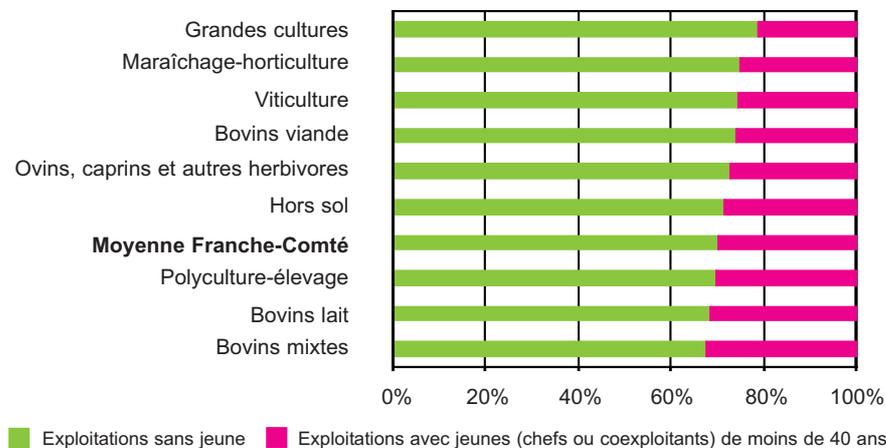
C'est dans le département du Doubs que l'agriculture renouvelle le mieux ses exploitants, avec près de 600 nouveaux chefs d'exploitations (moyennes et grandes) en 10 ans. A l'opposé, les agricultures jurassienne et belfortaine peinent à se renouveler. Ainsi, dans ce dernier département, les 32 exploitations moyennes et grandes qui ont changé de chef d'exploitation depuis 2000 ne représentent que 13,8% des exploitations de 2000, soit 4 points de moins que la moyenne régionale.

Quant aux spécialisations, c'est l'élevage bovin lait qui enregistre plus d'une installation sur deux, suivi de l'orientation polyculture/polyélevage. Les grandes cultures ne sont pas en reste avec plus de 100 nouveaux chefs d'exploitations depuis 2000 dans les moyennes et grandes exploitations.

**La DJA, passeport pour l'installation ?**

Plus de 3 jeunes (moins de 40 ans en 2010) nouveaux chefs d'exploitations sur 4 ont bénéficié d'une aide à l'installation sous forme d'une dotation jeune agriculteur (DJA). Cette aide qui, par définition (cf. encadré sur conditions d'attribution de la DJA), s'adresse à des

**C'est dans l'élevage bovin que le renouvellement des exploitants est le mieux assuré**



Source : Recensement agricole 2010 - champ des moyennes et grandes exploitations

exploitants jeunes, apparaît aujourd'hui comme vraiment nécessaire pour s'installer (ou prendre la direction) dans les grandes exploitations. Ainsi, plus de 80% des jeunes agriculteurs qui accèdent à la direction d'une grande exploitation, que ce soit sous forme individuelle ou en forme sociétaire, ont bénéficié d'une DJA. Cette part atteint même les 90% pour les GAEC. Cette tendance recouvre toutes les orientations technico-économiques. C'est bien entendu dans l'élevage bovin lait que le nombre de jeunes chefs ayant touché la DJA est le plus important. Pourtant, ce n'est pas proportionnellement le secteur où la DJA est la plus prégnante. La viticulture, les grandes cultures et même la polyculture-polyélevage comptent à proportion plus de jeunes chefs aidés.

Pour les exploitations moyennes, 70% des nouveaux jeunes chefs en ont bénéficié. Dans des domaines tels que l'élevage bovin viande, mixte ou l'élevage d'ovins-caprins, ils sont moins d'un sur deux à avoir perçu la DJA.

Géographiquement, 82% des jeunes chefs d'exploitation du Doubs nouvellement installés ont bénéficié

de cette dotation. A l'opposé, en Haute-Saône, cette part ne dépasse pas les 70% (69%). Cet écart, non négligeable, s'explique essentiellement par une moindre attribution de dotations aux jeunes éleveurs haut-saônois. Dans la spécialisation bovins lait, ils ne sont que 70% à avoir bénéficié de la DJA, alors que leurs homologues du Doubs ont été aidé pour 85% d'entre eux. De même, dans les orientations bovins mixtes ou ovins et autres herbivores, moins de deux tiers des jeunes chefs

**Conditions d'attribution de la DJA**

Pour être éligible à la dotation jeune agriculteur en 2010, un candidat doit présenter un projet d'exploitation viable sur le plan économique. En effet, son activité agricole doit lui permettre de se dégager un niveau de revenu suffisant. Il doit être âgé de moins de 40 ans et disposer d'une capacité générale et professionnelle agricole équivalente au minimum à un niveau IV de formation. Dans le cas d'une installation en zone défavorisée, le montant de l'aide octroyée est majoré.

d'exploitation haut-saônois ont été dotés, quand ils sont plus de 8 sur 10 dans le Doubs. Quant aux jeunes chefs du Jura et du Territoire de Belfort, ils sont 3 sur 4 à avoir obtenu cette aide.

Il existe cependant toute une population de nouveaux chefs d'exploitations qui n'ont pas bénéficié de la DJA. En Franche-

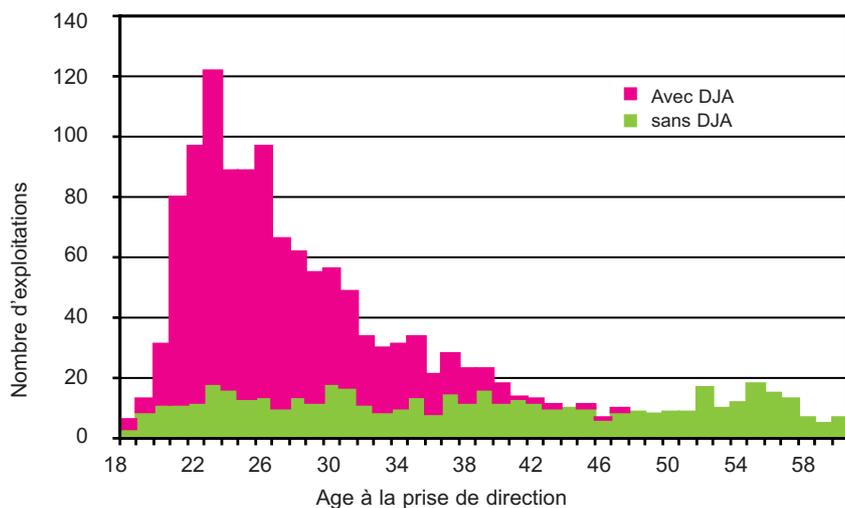
Comté, ils sont près de 130 sur 550 nouveaux jeunes chefs d'exploitation dans ce cas. Une étude réalisée à l'échelon national en 2005 montrait que cette population ne bénéficie pas de cette dotation en raison d'une insuffisance ou une absence de formation agricole. Cela semble être encore le cas aujourd'hui puisque 65% des jeunes chefs non bénéficiaires de la

DJA ont un niveau agricole inférieur au niveau IV contre 20% pour les bénéficiaires de l'aide.

**On prend la suite plus que l'on ne s'installe**

Tous les nouveaux exploitants (ou premiers coexploitants) nouvellement installés ne sont pas des successeurs. Ainsi, parmi les 630 nouveaux chefs dans de grandes exploitations, plus de 400 ont intégré une forme sociétaire (GAEC ou EARL à plusieurs associés) ou ont transformé leur exploitation individuelle en société (cas vraisemblablement rares). Néanmoins, ils sont près de 200 à être à la tête d'une exploitation individuelle de grande taille (100 000 euros et plus de potentiel économique) ou à la tête d'une EARL à associé unique. C'est dans les exploitations moyennes que les nouveaux chefs d'exploitations sont les plus nombreux, à la tête d'exploitations individuelles (600 exploitations sur 750).

**La plupart des installations se font avant 30 ans et avec une DJA**



Source : Recensement agricole 2010 - champ des moyennes et grandes exploitations

**La production brute standard : un dénominateur commun entre toutes les productions des exploitations**

La diversification des productions et le développement des productions non liées au sol posent des limites à l'utilisation de la surface agricole utilisée (SAU) pour mesurer la taille des exploitations. Afin de déterminer l'importance économique de l'exploitation, il est nécessaire de sommer toutes les productions présentes. Ceci est possible en affectant à chaque surface ou effectif d'animaux un coefficient représentant le potentiel de production unitaire de chaque spéculation. Ce sont les coefficients de production brute standard (PBS). Ces coefficients ont un caractère volontairement structurel et sont calculés en moyenne sur plusieurs années. Les coefficients utilisés pour la première fois en 2010 portent sur les années 2005 à 2009 (coefficients « 2007 » pour qualifier l'année centrale de cette moyenne).

En sommant l'ensemble des potentiels de production ainsi mesurés, on obtient la PBS totale de l'exploitation qui permet son classement en :

- petite exploitation si la PBS est inférieure à 25 000 euros,
- moyenne exploitation si la PBS est comprise entre 25 et moins de 100 000 euros,
- grande exploitation au-delà de 100 000 euros de PBS.

La PBS n'a pas pour vocation de mesurer un résultat économique. Elle constitue un ordre de grandeur d'un potentiel de production hors subventions des exploitations, calculé en moyenne sur 5 ans. Bien qu'exprimée en euros, la PBS ne représente pas le chiffre d'affaires observé des exploitations.

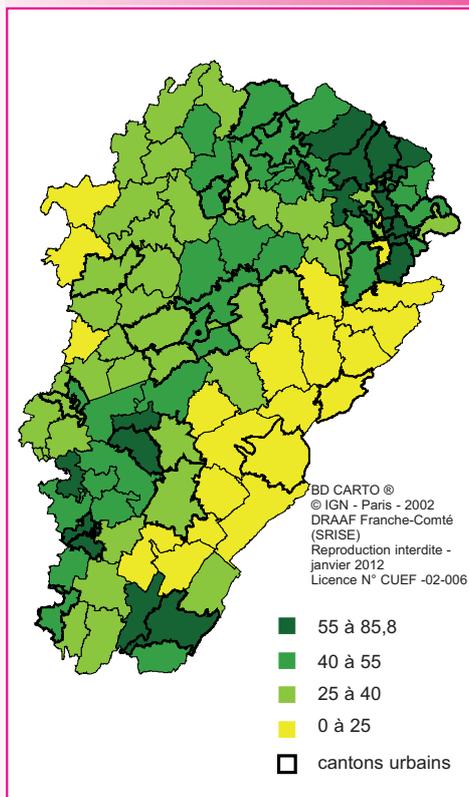
La PBS permet également de classer les exploitations selon leur spécialisation ou orientation technico-économique (Otex). Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la (ou des) production(s) concernée(s) dépasse deux tiers du total.

Les petites exploitations : l'agriculture à la mode péri-urbaine

En 2010, en Franche-Comté, les petites exploitations représentent un peu plus d'une exploitation sur trois (3 465 exploitations soit 36% de l'ensemble). En 10 ans, leur nombre a diminué de 1 700 unités (- 33%) et leur part dans l'ensemble de plus de 4 points. Leur poids économique (et agricole) s'amoin-drit de décennie en décennie. Aujourd'hui, elle ne mettent plus en valeur que 31 000 ha de SAU (4,6% de l'ensemble), pour un potentiel économique de 1,5 milliard d'euros (3% de l'ensemble) et 1 500 équivalents temps plein de travail (11% des UTA totales).

Mais plus qu'un rôle de production agricole, les petites exploitations permettent de maintenir une présence agricole dans de nombreux espaces franc-comtois. Et en particulier dans des zones urbanisées (voire fortement urbanisées). Sans parler du Territoire de Belfort, département dans lequel les petites exploitations représentent plus d'une exploitation sur deux, pour 11% de la SAU des exploitations de ce département, sur l'ensemble de la région, les petites exploitations peuvent apparaître comme l'agriculture « à la mode péri-urbaine ». Ainsi, pour plus d'un tiers d'entre elles, elles sont situées dans des cantons urbains (cantons ayant plus de 50% de leur population dans une unité urbaine - définition 2010) alors que ces zones ne regroupent qu'une exploitation moyenne ou grande sur quatre. De même, au niveau des productions (cultures et cheptel), les petites exploitations mettent en valeur 12% des surfaces portant des cultures permanentes (fruits à noyaux, à pépins, à coques), 6% de la surface toujours en herbe (STH) productive, 12% de la STH non productive mais seulement 2% de la surface en céréales, 1,5% de la sole oléo-protéagineuse. De même, au niveau des animaux, 27% des équidés sont détenus par de petites exploitations mais seulement 2% des

Part des petites exploitations par canton



bovins, 34% des ruches en production mais 0,2% des porcins.

Définitions

■ **Exploitation agricole** : unité économique qui participe à la production agricole et qui satisfait à un critère de dimension portant soit sur des superficies soit sur des productions.

■ **Surface agricole utilisée (SAU)**: total des surfaces en grandes cultures, en superficies toujours en herbe, en

légumes frais, en fleurs, en cultures permanentes (vignes, vergers...), en jachères et en jardins et vergers familiaux..

■ **Unité de gros bétail (UGB)** : unité permettant de comparer les effectifs de troupeaux composés d'animaux d'espèces ou de catégories différentes.

■ **Unité de travail annuel (UTA)** : unité correspondant à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an. Elle permet de comparer les différents types de travail apportés pour les activités agricoles sur une base commune.

Suivez l'actualité du recensement sur : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) et sur [www.draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr)



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

191, rue de Belfort - Immeuble Orion - 25043 BESANÇON CEDEX Tél. : 03 81 47 75 50 - Fax : 03 81 47 75 05

- Directeur : Pascal WEHRLÉ
- Rédaction : Jean-Claude FARIGOULE
- Dépôt légal : à parution
- Prix : 4,50 Euros
- Directeur de la publication : Florent VIPREY
- Composition : Marie-Claire PETIT-MAIRE
- ISSN : 0246-1803
- © Agreste 2012

